



Sommaire

Pour Diffusion aux écoles : **p 2**
- Sixième édition nationale de la semaine des langues vivantes du 17 au 21 mai

Pour Information :
- Erasmus+ : mobilités formatrices de personnels **p 3**

Pour Rappel : **p 4**
- MASTER CLILLE RS-2021
- Section Internationale Franco-Britannique du collège Daunou

PIECES JOINTES:

- PJ1 – courrier semaine des langues 2021
- PJ2 – annexe fiche projet
- PJ3 – modalités de transmission des projets
- PJ4 – Plaquette MASTER CLILLE
- PJ5 - Triptique SI
- PJ6 - Note aux parents
- PJ7 - dossier admission en section internationale

Sixième édition nationale de la semaine des langues vivantes du 17 au 21 mai 2021.

La semaine des langues vivantes a pour vocation de mettre en lumière les langues et la diversité linguistique dans les écoles et les établissements. Elle constitue un temps fort pour encourager la pratique des langues, fédérer les équipes et mettre en lumière les projets qui mobilisent les langues vivantes.

Cette année la semaine des langues se tiendra du 17 au 21 mai 2021 sur l'ensemble du territoire, avec, pour thématique « Osons les langues, pour les citoyens de demain ». Il s'agira de promouvoir l'ouverture culturelle et la construction à la citoyenneté à travers l'apprentissage de toutes les langues vivantes étrangères et régionales, pour tous les profils d'élèves et sur l'ensemble du parcours scolaire.

Pour de plus amples informations :

- site EDUSCOL: <https://eduscol.education.fr/1688/semaine-des-langues-vivantes>

- site du Ministère : <https://www.education.gouv.fr/semaine-des-langues-vivantes-11996>

Vous avez d'ailleurs, comme les écoles, été destinataires d'un mail plus précis pour l'académie de Lille:

→ **PIECE JOINTE 1: courrier semaine des langues 2021**

→ **PIECE JOINTE 2: annexe fiche projet**

→ **PIECE JOINTE 3: modalités de transmission des projets**

POUR INFORMATION

Erasmus+ : mobilités formatrices de personnels

Vous avez été récemment destinataires de diverses publications Erasmus+ : mail de la DAREIC (Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération) et bulletins officiels. Parmi le catalogue des offres Erasmus+, certaines concernent **les mobilités de personnels du 1^{er} degré**, toutes catégories confondues: **mobilités linguistiques**, c'est-à-dire cours de langue à l'étranger et **mobilités pédagogiques**, à savoir observations dans des écoles à l'étranger. C'est ce qu'Erasmus+ appelle l'**action clé n°1 (AC1)**, et plus particulièrement pour nous la « mobilité des apprenants et des personnels de la petite enfance, de l'enseignement primaire et secondaire ».

→ Le bulletin officiel n°16 du 22 avril 2021 présente le nouvel appel à proposition 2021-2027 : à compter de cette année, toute école peut écrire un projet Erasmus+ non plus pour 1 ou 2 ans mais jusqu'en 2027. La date butoir de dépôt des dossiers est le 11 mai 2021. Toutefois, ce genre de projet nécessitant une réflexion et une rédaction en amont, je vous informe qu'à priori, pour l'année prochaine, la date butoir

devrait être à peu près la même. Ainsi, si des équipes souhaitent écrire un projet Erasmus+ afin de réaliser des mobilités de cours ou d'observation à l'étranger, elles ont un an pour le concrétiser.

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo16/MENC2111645N.htm>

→ la DAREIC a fait parvenir un mail à tous les IEN :

Dans celui-ci, elle explique rapidement quels sont les divers projets Erasmus+ mais elle vous informe également que **l'académie de Lille dispose de l'accréditation Erasmus+ 2021-2027**. Ceci signifie que l'académie de Lille a elle-même écrit un projet Erasmus+ à destination de toutes les écoles et établissements et que ce projet a été validé par l'agence Erasmus+. Ainsi, toute école ou circonscription qui voudrait partir en mobilité (et qui répond aux axes développés dans le mail) peut, sans avoir à écrire son propre projet, se « rattacher » au projet écrit pour l'académie. Pour cela, il fallait, avant le 28 avril 2021, se faire connaître de la DAREIC qui ensuite vous aidait dans les quelques démarches administratives.

Ainsi, si des écoles ou inspections souhaitent partir en mobilités de cours ou d'observation, l'accréditation Erasmus+ de l'académie est une autre possibilité. Même si ici le projet n'est pas à écrire, il faut néanmoins le réfléchir en amont. Il reste donc ici également un an aux équipes qui souhaiteraient s'engager pour définir leur projet et voir dans quelle mesure il répond aux critères proposés par la DAREIC. Cet appel à manifestation de la DAREIC sera à nouveau être renouvelé l'année prochaine aux mêmes dates approximativement.

→ Que ce soit pour écrire son propre projet ou pour rejoindre le projet académique, la DAREIC met en place chaque année une journée de formation Erasmus+ au PAF, que vos projets en soient à leurs prémices ou qu'ils soient déjà bien avancés. Celle-ci peut :

- vous permettre de comprendre la philosophie Erasmus+
- vous aider dans la rédaction/la réflexion de votre projet
- vous permettre de faire connaître à la DAREIC vos souhaits de mobilités.

Des informations supplémentaires devraient nous parvenir avant la fin de l'année scolaire.

POUR RAPPEL

MASTER CLILLE (Contenus disciplinaires et linguistiques intégrés pour les apprentissages et l'enseignement) RS-2021

Sujet: MASTER CLILLE (Contenus disciplinaires et linguistiques intégrés pour les apprentissages et l'enseignement) RS-2021

→ **PIECE JOINTE 4: plaquette MASTER CLILLE**

Section Internationale Franco-Britannique du collège Daunou

→ **PIECE JOINTE 5: triptique SI**

→ **PIECE JOINTE 6 : note aux parents**

→ **PIECE JOINTE 7 : dossier admission en section internationale**

*Laëtitia MICHEL, CPD, et Michaël DEROZIER, IEN,
en charge de la mission départementale "Langues Vivantes"
et des "Relations Internationales" pour le Pas-de-Calais*